

CHAPITRE V.

DANIEL.

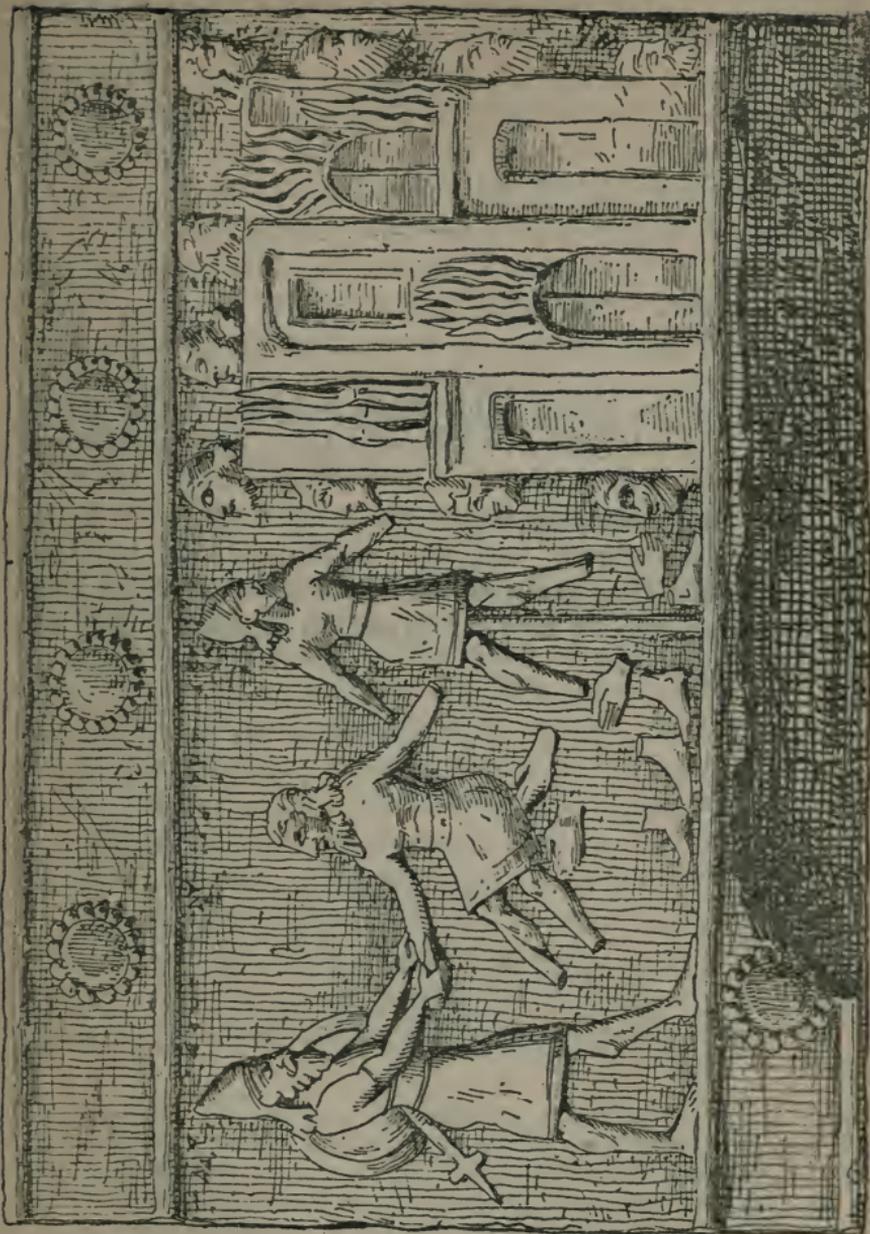
ARTICLE I.

Introduction au livre de Daniel.

Vie du prophète. — Texte et versions de son livre. — Preuves de l'authenticité
— Réfutation des objections.

1053. — Vie de Daniel.

Daniel, « Dieu est mon juge ou mon défenseur, » le quatrième des grands prophètes, était de race royale, Dan., I, 3; Josèphe, *Ant. jud.*, X, x, 1. Il fut emmené captif à Babylone, la troisième année du règne de Joakim (606), cf. n° 980, note. Là, avec trois de ses compagnons, il fut élevé à l'école du palais royal, observa fidèlement la loi mosaïque, gagna la confiance de celui qui était chargé de veiller sur lui, I, 8-16; fit de rapides progrès, et, au bout de trois ans, I, 5, 18, eut l'occasion de montrer sa pénétration d'esprit et sa perspicacité en expliquant le songe de Nabuchodonosor, II, 14 sq.; et en montrant l'innocence de Susanne, XIII, 45 sq. Le roi le nomma gouverneur en chef, II, 48. Il interpréta plus tard un second songe de Nabuchodonosor, IV, 7-27, et le *mané, thécel, pharès* du festin de Balthasar, V, 10-28, quoiqu'il n'occupât plus alors son ancienne position officielle parmi les mages, V, 2, 7, 8, 12. Après la conquête de Babylone par les Mèdes et les Perses, il devint, sous Darius le Mède, le premier des trois ministres de l'empire, Dan., VI, 2; il excita ainsi l'envie, et ses ennemis le firent jeter deux fois dans une fosse aux lions, où il fut miraculeusement préservé, VI; XIV, 29-42, ce qui l'affermirait dans les bonnes grâces de Darius. Cyrus se montra également bien disposé envers lui, VI, 28; cf. I, 21. C'est la 3^e année de ce roi, 534, qu'il eut, sur les rives du Tigre, sa dernière vision. X, 1, 4. La fin de sa vie nous est inconnue.



58. — FOURNAISE ASSYRIENNE (P. 610, Daniel, III, 19-94). (Bas-relief assyrien des portes de Balawat.)

Un bas-relief des portes de bronze de Balawat, de l'époque de Salmanasar, roi d'Assyrie (859-825 avant J.-C.), représente divers supplices, entre autres celui de la fournaise, auquel furent condamnés les compagnons de Daniel. On y voit les flammes jaillissant, par les ouvertures, avec une grande violence. Les têtes d'une dizaine de suppliciés sont figurées au-dessus et aux côtés de la fournaise, afin de montrer qu'elle est destinée à ceux qui périssent par le feu.

On croit communément qu'il mourut à Suse; on y montre son tombeau, où les pèlerins se rendent en foule. Ézéchiél, dans ses prophéties, cite Daniel, avec Noé et Job, comme un modèle de justice, xiv, 14, 20; il vante aussi sa sagesse, xxviii, 3. — Le dernier des grands prophètes occupa, à la cour des rois de Chaldée et de Perse, une situation analogue à celle de Joseph à la cour des pharaons. Au commencement et à la fin de l'histoire du peuple juif, nous voyons ainsi un représentant du vrai Dieu auprès des monarques païens. Daniel n'exerça pas sur l'avenir de son peuple une influence de même nature que Joseph; mais par sa position et plus encore par ses oracles, par ses prédictions sur la venue du Messie, il agit puissamment sur ses frères et prépara ainsi les voies à l'avènement du Christianisme (1).

1054. — Du texte et des versions de Daniel.

La langue de Daniel appartient à une période de transition. Son livre est écrit en deux dialectes différents, une partie en hébreu et une partie en araméen (2). L'introduction, i-ii, 4^a, est en hébreu. A l'occasion de la réponse faite au roi en araméen, cette dernière langue est employée, ii, 4^b-vii. Quand Daniel raconte ses visions, il reprend, excepté dans la première, vii, l'idiome par lequel il avait commencé, viii-xii. Les parties dites deutérocanoniques, iii, 24-100 et xiii-xiv, n'existent plus qu'en grec. — L'hébreu de ce livre a les plus grandes ressemblances avec celui d'Habacuc et d'Ézéchiél. L'araméen, comme celui d'Esdras, a une forme plus archaïque que celui des autres documents les plus anciens que nous possédons en cette langue, comme les Targums. —

(1) Sur Daniel, voir les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. v, julii 21 die, *De S. Daniele propheta Babylone sylloge historica*, p. 117-130.

(2) La partie araméenne de Daniel est généralement appelée *chaldéenne*. Cette dernière expression est impropre et peut induire en erreur, en faisant croire que la langue employée par Daniel dans cette partie de son livre est la langue des Chaldéens; c'était, comme le dit le texte, le dialecte des habitants d'Aram ou de la Syrie, אַרַמִּית, *'arāmīth* συριακή, *syriace*. Daniel réserve le nom de *lingua Chaldæorum* à celle qui s'écrivait avec les caractères cunéiformes, Dan., i, 4.

On rencontre dans Daniel quelques termes techniques d'origine grecque. — La traduction grecque de Daniel qu'on lit dans les éditions imprimées des Septante, est celle de Théodotion, n° 114 (1). Notre version Vulgate a été faite sur l'hébreu et l'araméen pour la partie protocanonique; sur Théodotion, pour la partie deutérocanonique. — Les chapitres XIII et XIV, contenant l'histoire de Susannè et celle de Bel et du dragon, n'existent plus qu'en grec. Ils ne sont pas probablement du même auteur que les 12 chapitres précédents.

1055. — Preuves de l'authenticité du livre de Daniel.

L'authenticité du livre de Daniel est universellement niée aujourd'hui par les rationalistes; ils prétendent qu'il est apocryphe et que les prophéties qu'il contient ont été écrites après coup, *post eventum*, du temps des Machabées. — La tradition a toujours admis au contraire Daniel comme un livre canonique et digne de foi. Toute la partie qui subsiste encore en hébreu et en araméen est acceptée sans contestation par les Juifs et les chrétiens; quant à la partie qui n'existe plus qu'en grec, elle est rejetée par les Juifs et les protestants; mais le concile de Trente en a consacré avec raison l'autorité, n° 35 (2). — Les principales preuves de l'authenticité de Daniel sont les suivantes : 1° Le témoignage du Nouveau Testament, Matth., xxiv, 15; Heb., xi, 33; etc.

(1) La traduction de Daniel par Théodotion fut substituée de bonne heure à celle des Septante dans les Églises grecques. « Illud quoque lectorem admoneo, Daniele non juxta LXX interpretes, sed juxta Theodotionem Ecclesias legere, » dit S. Jérôme, *Comm. in Dan.. Prot.*, t. xxv, col. 493. Il répète la même chose dans la Préface de sa traduction de Daniel, et il ajoute qu'il ne sait pas pourquoi cette substitution a été faite : « Hoc cur acciderit, nescio. » Il affirme néanmoins que la version des Septante était infidèle : « Hoc unum affirmare possum quod multum a veritate discordet, et recto judicio repudiatus sit. » On l'a crue perdue jusqu'au siècle dernier, où elle a été retrouvée par de Magistris et publiée d'après le *Codex Chisianus, Daniel secundum Septuaginta*, Rome, 1772.

(2) On peut voir les preuves spéciales de la canonicité de Dan., III, 24-100; XIII-XIV, dans Vieusse, *La Bible mutilée par les protestants* p. 182-202.

— 2° Celui de Josèphe; il raconte, *Ant. Jud.*, XI, VIII, 5, qu'on montra les prophéties de Daniel à Alexandre le Grand, quand ce dernier visita Jérusalem. — 3° Le premier livre des Machabées, qui est presque contemporain des événements qu'il raconte, suppose l'existence du livre de Daniel, I Mac., II, 60; bien plus, la connaissance de la version grecque de ce livre, I Mac., I, 54 et Dan., IX, 27; I Mac., II, 59 et Dan., III, (voir le texte grec); par conséquent celui-ci avait été écrit assez longtemps avant cette époque. — 4° On ne peut expliquer l'admission de Daniel dans le canon juif qu'en le regardant comme une œuvre authentique. Ce canon était clos avant l'époque des Machabées, et par conséquent tous les écrits qu'il contient sont d'une date antérieure. — 5° La connaissance minutieuse que possède l'auteur des mœurs, des coutumes, de l'histoire et de la religion chaldéennes est une preuve qu'il était contemporain des faits qu'il raconte; après la ruine de l'empire de Nabuchodonosor par les Perses et les Mèdes, personne n'aurait pu être initié à tant de détails minutieux dont les découvertes modernes confirment l'entière exactitude. — 6° La langue est celle d'un homme vivant à l'époque de la captivité. Il avait l'habitude de s'exprimer dans les deux langues, hébraïque et araméenne; du temps des Machabées, on ne parlait plus qu'araméen: l'emploi de certains mots, d'origine aryenne et non sémitique, ne s'explique non plus que par l'habitation de Daniel à la cour des rois perses: un Juif écrivant en Palestine n'aurait jamais usé de pareilles expressions (1).

1036. — Réfutation des objections contre l'authenticité de Daniel.

Pour rejeter l'authenticité du livre de Daniel, les incrédules s'appuient: 1° sur les faits surnaturels qu'il contient et qu'ils traitent de fabuleux et d'impossibles; les miracles sont incroyables; les prophéties trop circonstanciées pour avoir été rédigées avant les événements. — Nous ne contestons pas qu'il n'ait fallu une intervention miraculeuse de Dieu pour

(1) On peut voir le développement de ces preuves dans *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 421-576.

produire quelques-uns des événements dont il s'agit et pour découvrir l'avenir à un mortel ; mais nous croyons au miracle et nous ne rejetons pas un écrit parce qu'il n'a pu être composé que moyennant une révélation. La possibilité et l'existence du miracle sont pour tout chrétien aussi certaines que l'existence de Dieu qui le produit. Dieu jugea à propos de multiplier les prodiges pour se manifester aux Gentils et mettre fin à la captivité, du temps de Daniel, comme il l'avait fait à l'époque de l'Exode pour arracher son peuple à la servitude de l'Égypte, et comme il le fit depuis pour fonder son Église ; il avait des raisons très sages pour agir ainsi, de même que pour prédire à l'avance la persécution d'Antiochus Épiphane. — 2° A ces objections *a priori*, on ajoute des objections de détail qui n'ont pas plus de valeur. L'auteur de l'Ecclésiastique n'a pas nommé Daniel parmi les prophètes ; donc, assure-t-on, il ne le connaissait pas. — La conclusion est fautive. Dans le canon hébreu, Daniel est placé parmi les hagiographes, non parmi les prophètes ; de là l'omission de Jésus ben Sirach, qui passe d'ailleurs également Esdras sous silence. Quant à la place donnée à Daniel dans la Bible hébraïque, elle a sa raison d'être dans le fait que ce personnage, quoiqu'il soit le quatrième des grands prophètes, eut une mission spéciale, en dehors de la mission ordinaire des prophètes ; il jona un rôle dans l'histoire de Babylone, et son œuvre a ainsi revêtu un caractère particulier dont aucun autre écrit de l'Ancien Testament n'offrait le prototype. — 3° On allègue aussi contre l'authenticité du livre de Daniel les noms grecs d'instruments de musique qu'on lit III, 5, 7, 10, et qui ne peuvent avoir été connus, dit-on, en Asie qu'à une époque moins ancienne que celle de Cyrus. — Cette objection porte à faux ; il existait entre la Grèce et l'Asie antérieure des relations soit directes, soit indirectes, longtemps avant l'époque de Daniel ; il n'est donc pas surprenant que des noms grecs d'instruments de musique et ces instruments eux-mêmes fussent connus à Babylone. — Toutes les objections qu'on fait contre l'authenticité du livre de Daniel sont donc sans fondement.

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre de Daniel.

1057. — Division du livre de Daniel.

Le livre de Daniel se divise en deux parties très distinctes : la première, I-VI, est historique ; la seconde, VII-XII, est prophétique. Dans la partie historique, Daniel parle à la troisième personne ; dans la partie prophétique, à la première, le verset d'introduction excepté, VII, 1 et X, 1. Malgré cette différence de langage, on admet généralement l'unité du livre. L'emploi successif des deux personnes s'explique par la nature du sujet : le prophète raconte sous forme de narration impersonnelle les faits et les événements symboliques, parce qu'ils peuvent être directement contrôlés, mais il parle en son propre nom, quand il rapporte des révélations et des visions personnelles, parce qu'elles tirent leur autorité du témoignage même du prophète à qui elles ont été communiquées. On remarque quelque chose d'analogue dans les autres prophètes, Is., VII, 3 ; XX, 2 ; XXXVI-XXXIX. — Un appendice, contenant l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, XIII-XIV, complète le livre de Daniel dans les Bibles grecques et latines (1).

I^{re} Partie : Partie historique, I-VI.

1058. — Résumé de cette partie.

Le but de cette partie du livre de Daniel n'est point de donner une histoire sommaire de la captivité ou de la vie du prophète, mais de nous faire connaître les moyens que Dieu employa, pendant cette période de châtement et de désolation, pour consoler, encourager et soutenir Israël, en lui

(1) Commentateurs catholiques : S. Hippolyte, *Fragmenta in Daniele*, t. X, col. 638-699 ; Théodoret de Cyr, *Commentarius in visiones Danielis*, t. LXXXI, col. 1255-1546 ; S. Éphrem, *In Daniele prophetarum explanatio, Opera syriaca*, t. II, p. 202-233 ; S. Jérôme, *Commentariorum in Daniele prophetam liber unus*, t. XXV, col. 491-584 ; Rohling, *Das Buch des Propheten Daniels*, in-8°, Mayence, 1876 ; Trochon, *Daniel*, 1882 ; etc.

montrant que Dieu ne l'avait pas abandonné. — 1° Le premier chapitre forme l'introduction à tout le livre, en nous apprenant comment Daniel fut élevé à la cour même du roi. — 2° Le second chapitre contient le récit d'un songe de Nabuchodonosor, en 602 ou 603, et l'explication qu'en donna Daniel. Le roi avait vu une statue dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses de bronze, les jambes de fer, une partie des pieds de fer et l'autre d'argile. Le prophète expliqua au roi, comme Joseph l'avait fait autrefois au pharaon, la signification du songe. Les diverses parties de la statue marquaient les empires qui devaient se succéder dans le monde : la tête d'or, c'est l'empire de Nabuchodonosor ; la poitrine d'argent, c'est l'empire médo-perse ; le ventre de bronze, c'est l'empire d'Alexandre et les royaumes des Séleucides et des Ptolémées, la Syrie et l'Égypte, qui en sont issus ; les jambes de fer, c'est l'empire romain qui brise et écrase tout ; les pieds, moitié argile, moitié fer, c'est ce même empire divisé en empire d'Orient et empire d'Occident. Une petite pierre, détachée de la montagne, c'est-à-dire Jésus-Christ, renverse le colosse, et Dieu fonde le royaume éternel de son Église. — 3° Dans le ch. III, 1-97, nous voyons comment Dieu sauva miraculeusement des flammes de la fournaise les compagnons de Daniel qui avaient refusé d'adorer la statue érigée par Nabuchodonosor ; nous y lisons aussi le cantique par lequel ils remercièrent Dieu de sa protection. — 4° Les ch. III, 98-IV, renferment une lettre de Nabuchodonosor, dans laquelle ce roi raconte comment Daniel lui expliqua un songe destiné à lui annoncer qu'il vivrait sept ans comme une bête, atteint de cette espèce de folie qu'on appelle lycanthropie et qui consiste à croire que l'on a été changé en bête. Tout ce qu'avait dit le prophète s'était réalisé. — La forme épistolaire est abandonnée, IV, 25-30, et reprise 31-34. — 5° Le ch. V décrit le festin de Balthasar, l'interprétation du *mané, thécel, pharés*, par Daniel, et l'accomplissement de ce qu'il avait prédit. — 6° Le ch. VI nous apprend comment Dieu sauva miraculeusement Daniel, dans la fosse aux lions, où l'avaient fait jeter la malice et l'envie



59. — SERVITEURS PUISANT LE VIN ET L'APPORTANT AUX CONVIVES
DANS UN GRAND FESTIN.

(Bas-relief assyrien.)

(Cf. Dan., v, et voir aussi Fig. 49, p. 160.)



60. — LION CONSERVÉ VIVANT DANS UNE CAGE.

(Bas-relief assyrien.)

(Cf. Dan., vi.)

de ses ennemis, jaloux de sa faveur auprès de Darius le Mède.

II^e Partie : Prophéties, VII-XII.

1059. — 1^o Prophétie des quatre empires représentés par quatre animaux, VII.

Le ch. VII contient le récit d'un songe prophétique de Daniel. La première année du règne de Balthasar, il vit les mêmes empires dont il a été déjà question au ch. II, mais sous un nouveau symbole; au lieu de la statue, ce sont maintenant des animaux: l'empire chaldéen est représenté par un lion ailé, tel qu'on en voit sur les monuments indigènes; le médo-perse, par un ours avec trois rangs de dents dans la gueule (les royaumes de Lydie, d'Égypte et de Babylone, cf. VI, 2); le gréco-macédonien, par un léopard qui avait quatre ailes (Antigone, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre, successeurs d'Alexandre); le romain, par une bête terrible, aux dents de fer, et à dix cornes, entre lesquelles en pousse une onzième qui arrache trois des précédentes. L'interprétation de la quatrième bête donne lieu à des contestations. Plusieurs croient qu'elle représente l'empire grec, non le romain, parce qu'ils font du mède et du perse deux empires successifs; à leurs yeux les dix cornes sont dix rois de Syrie, et la onzième corne est Antiochus Épiphane. Cette explication est invraisemblable: elle a le tort de partager en deux l'empire médo-perse. Les dix cornes sont dix empereurs romains; quant à la onzième, les commentateurs catholiques la considèrent généralement comme l'emblème de l'Antechrist, persécuteur de l'Église, II Thess., II.

1060. — 2^o Prophétie de la persécution d'Antiochus Épiphane, VIII.

La seconde vision développe une partie de la première. La troisième année du règne de Balthasar, Daniel vit l'empire médo-perse sous la figure d'un bélier, et l'empire grec sous celle d'un bouc à une corne. Le bouc triomphe du bélier et grandit; alors sa corne unique se brise et il lui en pousse quatre autres à la place; de l'une d'elles en sort une cinquième qui s'élève jusqu'au ciel et opprime le peuple des

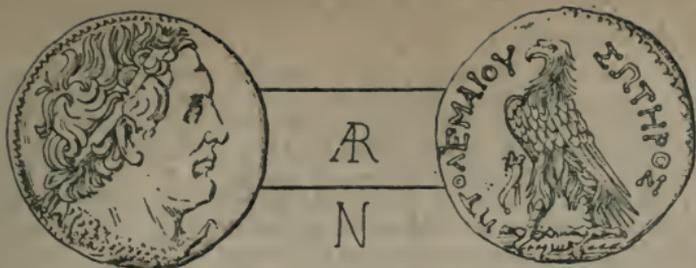
saints pendant 2300 jours. — La première corne du bouc est Alexandre le Grand qui ruine l'empire perse; les quatre cornes sont les quatre royaumes qui se forment des débris de son empire, celui de Macédoine, à l'ouest; de Syrie, à l'est; d'Égypte, au sud, et de Thrace, au nord. La cinquième corne, qui fait cesser le sacrifice perpétuel, est Antiochus Épiphane. Les 2300 jours font six ans et demi, en années lunaires. On peut les compter depuis l'an 143 de l'ère des Séleucides, auquel Antiochus se rendit maître de Jérusalem, I Mac., I, 24, jusqu'à l'an 140, qui est celui de sa mort, I Mac., VI, 16.

1061. — 3^e Prophétie des 70 semaines d'années, IX.

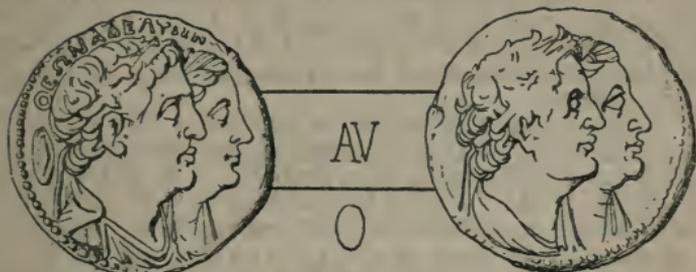
La troisième vision développe la prophétie messianique contenue dans les chapitres II et VII. La première année de Darius le Mède, Daniel pensait aux soixante-dix ans que devait durer la captivité, d'après la prophétie de Jérémie, et priait Dieu de pardonner ses péchés à son peuple. L'ange Gabriel lui apparaît alors, et lui annonce à quelle époque viendra le Messie. Daniel désirait connaître à quel moment finiraient les soixante-dix ans de la captivité; Dieu lui révèle une délivrance bien plus importante, dont celle que Jérémie avait prédite n'était que la figure : « Soixante et dix semaines, dit-il, ont été fixées (1) pour ton peuple et pour ta ville sainte, afin que la prévarication soit abolie, que le péché finisse et que l'iniquité soit effacée [par la mort de J.-C.]; afin que la justice éternelle [le Messie, Jer., XXIII, 6; XXXIII, 16; Is., XLV, 8; I Cor., I, 30], vienne [sur la terre], que les visions et les prophéties soient accomplies [en J.-C. qu'elles ont annoncé], et que le Saint des saints [le Verbe de Dieu fait chair] soit oint [ou rempli de la vertu du Saint Esprit, Act., X, 38; cf. Is., LXI, 1; Luc, IV, 18] (2).

(1) La Vulgate porte : *abbreviatæ sunt*; mais *abbreviare* signifie ici, de même que le mot hébreu נִקְחָה, *nekhtak*, dont il est la traduction, *trancher, arrêter, déterminer, fixer*, comme Is., X, 22, où *consummatio abbreviata* signifie un malheur total et déterminé. Ce n'est pas une prophétie conditionnelle et incertaine, mais sûre, qui s'accomplira au temps marqué.

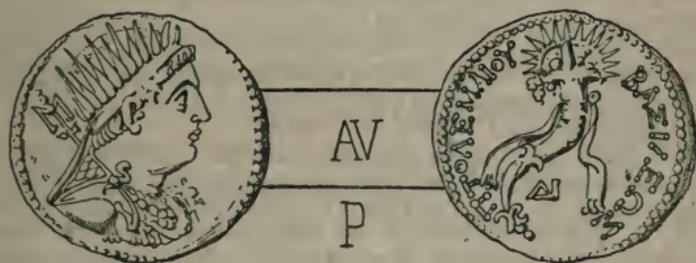
(2) Voir S. Athanase, *Orat. de Incarn. Verbi*, n^o 39, t. XXV, col. 163.



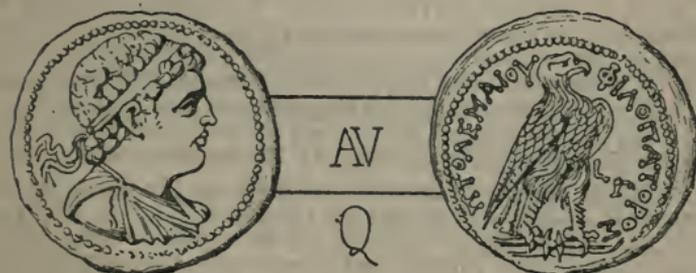
R
N



AV
O



AV
P



AV
Q

61. N. — PTOLÉMÉE I^{er}, ROI D'ÉGYPTE.
 62. O. — PTOLÉMÉE II PHILADELPHÉ, ROI D'ÉGYPTE.
 63. P. — PTOLÉMÉE III ÉVERGÈTE, ROI D'ÉGYPTE.
 64. Q. — PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR, ROI D'ÉGYPTE.

Alexandre le Grand (voir Fig. 20, A, p. 168). Dan., XI, 3 : « Il s'élèvera un roi vaillant qui dominera avec une grande puissance et qui fera ce qu'il lui plaira. »

61. N. — Ptolémée I^{er} Soter, fils de Lagus, gouverneur de l'Égypte pour Philippe III Arrhidée, 323-316 av. J.-C.; pour Alexandre IV, 316-311; indépendant pendant l'interrègne, 311-305; roi, 305-284. — Tête diadémée de Ptolémée I^{er}. — Ἄ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre. — Dan., XI, 4, prédit qu'il sera un de ceux qui recevront une part de l'empire d'Alexandre, quand cet empire sera divisé aux quatre vents du ciel. « Le roi du sud (c'est-à-dire de l'Égypte), dit Daniel, XI, 4, sera fort, et l'un de ses princes (Séleucus I^{er} Nicator) sera fort; et celui-ci (Séleucus) sera fort plus que lui (Ptolémée) et aura le pouvoir. » Ce Séleucus s'enfuit de Babylone, où Antigone cherchait à le faire périr, en Égypte, en 316, et il s'attacha à Ptolémée. Après la victoire d'Ipsus (301), due principalement à son habileté. Séleucus fut à la tête d'un royaume plus grand que celui des autres généraux d'Alexandre; la Judée en fit partie.

62. O. — Ptolémée II Philadelphe, le plus jeune fils de Ptolémée I^{er}, roi d'Égypte (284-247). — Tête diadémée de Ptolémée II et de la reine Arsinoé II (Ptolémée II épousa deux Arsinoé). — Ἄ. ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ. Tête de Ptolémée I^{er} et de la reine Bérénice, mère de Ptolémée II. — AV, *aurum*, signifie que la médaille est en or. — Dan., XI, 6 : « Après quelques années, ils (les rois de Syrie et d'Égypte) se lient ensemble d'amitié. Car la fille du roi du sud (Bérénice, fille de Ptolémée II) ira comme fiancée vers le roi du nord (Antiochus II) pour sceller la paix. Mais elle ne s'établira point par un bras fort, et sa race ne subsistera point; elle sera livrée elle-même avec les jeunes gens qui l'avaient amenée et qui l'avaient soutenue en divers temps. » Laodice, première femme d'Antiochus II, fit périr son époux, sa rivale Bérénice et le fils de cette dernière avec les Égyptiens qui l'avaient accompagnée.

63. P. — Ptolémée III Évergète, fils aîné de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte (247-222). — Tête radiée de Ptolémée III, avec le sceptre en forme de trident. — Ἄ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Corne d'abondance rayonnée. — Il porte la guerre en Syrie (vers 246) pour venger le meurtre de sa sœur Bérénice. Dan., XI, 7-9 : « Il sortira un rejeton de la même tige (du roi d'Égypte), il viendra avec une grande armée, il entrera dans la province du roi du nord (Antiochus II), il y fera de grands ravages et s'en rendra le maître; il emmènera en Égypte leurs dieux captifs (entre autres ceux qui avaient été enlevés par Cambyse, ce qui lui fit donner par les Égyptiens le surnom d'Évergète ou Bien-faisant), etc. » Après son retour en Égypte (vers 243), Séleucus II reprit une partie des possessions qui lui avaient été enlevées. Mais la tentative de Séleucus pour s'emparer de l'Égypte lui fut désastreuse.

64. Q. — Ptolémée IV Philopator, fils aîné de Ptolémée III, roi d'Égypte (222-204). — Tête diadémée de Ptolémée IV. — Ἄ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ. Aigle tourné à droite, sur un foudre. — Dan., XI, 10-12 : Les fils de (Séleucus II) roi du nord (c'est-à-dire Séleucus III Céraunus et Antiochus III le Grand), animés par tant de pertes, rassembleront de grandes forces, et l'un d'eux (Antiochus III) marchera avec une grande impétuosité, comme un torrent qui déborde (par Péluse), et il retournera (de Séleucie, où il s'était retiré pendant une trêve trompeuse) et (Antiochus III et Ptolémée IV) seront excités à la guerre. Et le roi du sud (Ptolémée IV) sera rempli de colère et il marchera contre lui et le combattra (à Raphia), ...et une grande multitude lui sera livrée entre les mains. »

Antiochus III le Grand. Voir Fig. 21, B, p. 168.

— Sache-le donc et remarque-le bien : Depuis la publication de l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au prince Messie [ou Christ], il y aura sept semaines, et soixante-deux semaines, et les places et les murailles de la ville seront rebâties dans des temps difficiles. Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renier ne sera plus son peuple (1). Un peuple, avec son chef qui doit venir [Vespasien ou Titus, avec l'armée romaine], détruira la ville de Jérusalem et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière; quand la guerre sera terminée arrivera la désolation qui lui a été prédite. — [Alors le Christ] fera une alliance ferme [et stable, comme l'avait prédit Jérémie, xxxi, 31], avec un grand nombre, [avec tous ceux qui voudront embrasser sa foi et participer ainsi à ses mérites, car il est mort pour tous], dans une semaine, [par l'effusion de son sang et la prédication de l'Évangile]; et au milieu de la semaine, [quand le Messie sera immolé], les oblations et les sacrifices cesseront, [ils seront rendus inutiles et sans valeur par la mort de Jésus-Christ, de qui ils tiraient leur vertu. *Quidquid enim in templo postea factum est*, dit S. Jérôme, *in h. l.*, t. xxv, col. 547, *non fuit sacrificium Dei sed cultus diaboli*]. Et l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin. » 24-27. Cette dernière partie de la prophétie est obscure dans le texte original. « L'hébreu à la lettre : *Et sur l'aile, l'abomination de désolation*, dit Calmet. Cette aile marque le temple, du consentement des anciens interprètes. On peut donner ce nom principalement au toit et à la hauteur du temple, Matth., ix, 5... L'abomination se vit dans le temple, lorsque les Romains, l'ayant pris, y plantèrent leurs enseignes chargées des figures de leurs dieux et des images des Césars; ou bien cette abomination marque les infamies, les meurtres et les autres sacri-

(1) L'hébreu porte : *Le Messie sera exterminé* [ou retranché, mis à mort], *et ce n'est pas lui*. Ce dernier membre de phrase incomplet est diversement interprété, mais le sens le plus simple et le plus naturel est celui de notre Vulgate : Le peuple qui l'a renié n'est plus à lui.

lèges qui furent commis dans ce lieu saint par les Juifs mêmes, pendant le dernier siège. Le prophète ajoute que l'abomination y demeurera, *usque ad consummationem et finem*,... ou plutôt, suivant l'hébreu, *jusqu'à la ruine déterminée*, jusqu'à ce que le temple soit entièrement ruiné. C'est le sens le plus naturel; les termes de l'original marquent ordinairement une perte entière et l'exécution des plus sévères jugements de Dieu (1). »

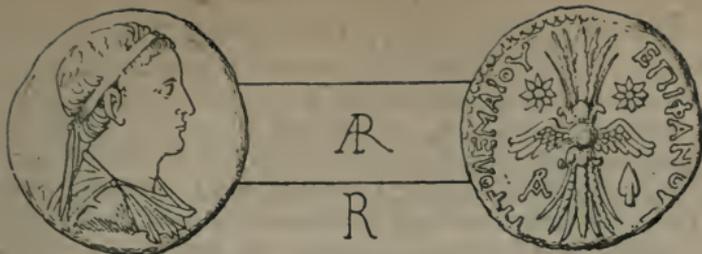
Quant aux chiffres que nous donne cette prophétie, en voici la valeur : les soixante-dix semaines d'années font 490 ans. L'ange Gabriel les divise en trois parties : la première est de sept semaines ou de 49 ans, après lesquels les murs de Jérusalem seront achevés; la seconde est de soixante-deux semaines ou 434 ans, à la fin desquels le Christ sera oint; la troisième comprend la soixante-dixième semaine, au milieu de laquelle le Messie sera mis à mort. La détermination de ces dates n'est pas sans offrir des difficultés. La plupart des commentateurs font partir les soixante-dix semaines de l'édit d'Artaxercès, vers l'an 445. Depuis cette date jusqu'à la 15^e année de Tibère, qui est l'année du baptême de N.-S., il s'est écoulé environ 475 ans; nous arrivons ainsi à peu de chose près à la 70^e semaine, au milieu de laquelle le Sauveur fut crucifié (2).

1062. — 4^e Prophéties sur l'époque des Séleucides, x-xii.

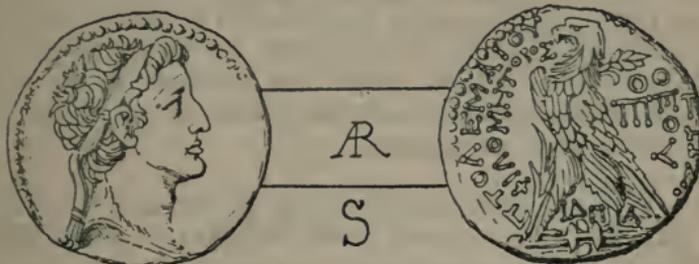
La quatrième vision développe plus longuement la seconde, n^o 1060. La troisième année de Cyrus, Dieu prédit à Daniel

(1) Calmet, *In Dan.*, ix, 27, p. 690. Cf. Matth., xxiv, 15; Fillion, *S. Matthieu*, p. 461. — Il faut remarquer que la profanation du temple par Antiochus est aussi prédite, *Dan.*, xi, 31, mais la profanation commise par le roi Séleucide n'est pas l'accomplissement de la prophétie que nous avons ici; cette dernière se rapporte incontestablement aux temps messianiques. La profanation du temple par le roi syrien ne fut que partielle et temporelle, celle des Romains fut complète et définitive.

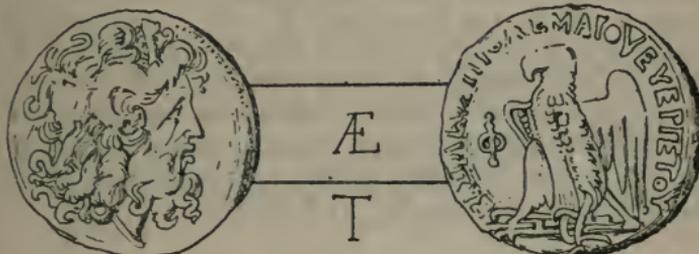
(2) Sur la prophétie des 70 semaines, voir S. Athanase, *Oratio de Incarnatione Verbi*, n^o 39, t. xxv, col. 163; S. Augustin, *Epist.* cxcvii, n^o 5; cf. cxcviii, n^o 7; cxcix, c. 7, n^{os} 19-21; c. 8, n^{os} 28-33, t. xxxiii, col. 901 sq.; Basile de Séleucie, *Demonstratio contra Judæos de Salvatoris adventu*, *Orat.* xxxviii, n^{os} 2-5, t. lxxxv, col. 402-426.



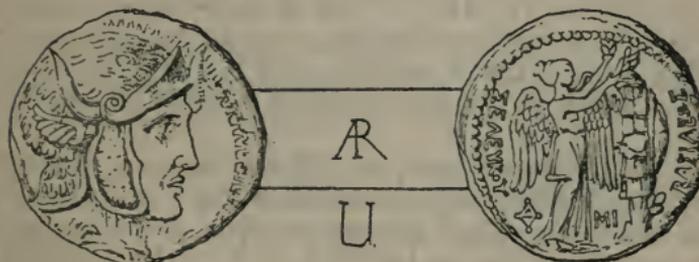
R
R



R
S



R
T



R
U

63. R. — PTOLÉMÉE V ÉPIPHANE, ROI D'ÉGYPTE.

66. S. — PTOLÉMÉE VI PHILOMÉTOR 1^{er}, ROI D'ÉGYPTE.

67. T. — PTOLÉMÉE VII PHYSCON ÉVERGÈTE II, ROI D'ÉGYPTE.

68. U. — SÉLEUCUS 1^{er} NICATOR, ROI DE SYRIE.

65. R. — Ptolémée V Épiphane, fils de Ptolémée IV (204-181). — Tête diadémée de Ptolémée V. — Ἡ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥ[Σ]. Foudre ailé. — Dan., XI, 13-15 : « Le roi du nord (Antiochus III) viendra de nouveau (contre Ptolémée V, qui succéda à son père à l'âge de cinq ans)... Plusieurs s'élèveront contre le roi du sud (sous Antiochus III et Philippe III, roi de Macédoine)... Le roi du nord (Antiochus III) viendra et il élèvera une montagne et il prendra la ville la plus forte (Sidon, où s'était réfugié Scopas, général de Ptolémée), et les armes du sud ne résisteront pas (Antiochus III gagna une victoire décisive à Panéas en 198). » L'intervention des Romains arrêta le cours de ses succès ; alors (Dan., XI, 17), « il (Antiochus III) donna en mariage sa fille (Cléopâtre) d'une grande beauté, » à Ptolémée V, pour arriver ainsi à son but ambitieux, « mais ce dessein ne lui réussit pas. » Cléopâtre prit le parti de son mari.

66. S. — Ptolémée VI Philométor I^{er}, fils de Ptolémée V et de Cléopâtre I^{re} (181-146). Tête diadémée de Ptolémée VI. — Ἡ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ. Aigle avec une palme, sur un foudre ailé. ΑΔΠ (148-147 ou 137-136 av. J.-C.). — Dan., XI, 25-30 : « Il (Antiochus IV) s'anima contre le roi du sud (Ptolémée VI)... Ces deux rois auront le cœur attentif à se faire du mal l'un à l'autre ; étant assis à la même table, ils diront des paroles pleines de mensonge (Antiochus prétendant faussement soutenir la cause de Philométor contre son frère et Philométor faisant semblant de croire à sa bonne foi), mais ils ne viendront pas à bout de leurs desseins (la résistance d'Alexandrie sauva l'indépendance de l'Égypte). » Cf. n° 579.

67. T. — Ptolémée VII Physcon Évergète II, second fils de Ptolémée V, roi d'Égypte (170-147). — Tête de Jupiter Ammon (aucune de ses monnaies ne donne son portrait). — Ἡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. Aigle aux ailes éployées. — (I Mac., xv, 16, et peut-être aussi I Mac., I, 19). *Æ*, *aes*, signifie que la médaille est en bronze.

68. U. — Séleucus I^{er} Nicator, roi de Syrie, fondateur de la dynastie des Séleucides (312-280 ; de l'ère des Séleucides 1-32). — Tête du roi Séleucus, coiffé d'un casque de peau avec deux cornes et une oreille de taureau, peau de lion en jugulaire. — Ἡ. ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Victoire debout, tournée à droite, plaçant des guirlandes sur un trophée composé d'un casque, d'une cuirasse et d'un bouclier (Dan., XI, 5. Voir Fig. 61, N, à Ptolémée I^{er}, p. 612).

les événements qui devaient s'accomplir sous les Séleucides par rapport à son peuple. Le ch. x forme l'introduction à la prophétie; les ch. xi et xii entrent dans de nombreux détails sur l'époque qui précéda les Machabées. — La 3^e année de Cyrus, un ange révèle à Daniel, sur les bords du Tigre, l'histoire future des rois étrangers sous la domination desquels sera la Palestine, et il lui fait connaître en particulier la persécution d'Antiochus Épiphane pour prémunir à l'avance les Juifs fidèles contre la séduction. Il y aura d'abord quatre rois perses; le quatrième (Xercès) fera la guerre contre la Grèce, xi, 2. Survendra un roi puissant (Alexandre), dont le royaume sera partagé, mais non entre les siens, xi, 3-4. Le roi du Sud (Ptolémée d'Égypte), deviendra fort; cependant l'un de ses généraux (Séleucus Nicator de Syrie) l'emportera sur lui comme roi du Nord, xi, 5-6. Leurs descendants se feront la guerre, xi, 7-20. Un prince méprisé, *despectus*, montera sur le trône du Nord: c'est Antiochus Épiphane, le persécuteur des saints, le profanateur du temple de Jérusalem, xi, 21-45. S. Michel délivrera les Juifs de l'oppression; il annonce la résurrection générale et la gloire des saints, xii, 1-4. L'épreuve de Juda, figure de la persécution de l'Antechrist, durera trois ans et demi, xii, 5-11. Daniel n'en sera pas témoin pendant sa vie, xii, 12-13 (1).

1063. — Appendices du livre de Daniel.

1^o Le ch. xiii nous raconte l'histoire de Susanne injustement accusée et condamnée, mais délivrée par Daniel, jeune encore. — 2^o Daniel découvre l'imposture des prêtres de Bel, xiv, 1-21. — 3^o Il fait mourir un dragon adoré par les Babyloniens, xiv, 22-26. — 4^o Il est jeté dans la fosse aux lions, y est nourri par le prophète Habacuc, et sauvé par la protection divine, xiv, 27-42.

1064. — Authenticité de l'histoire de Susanne.

1^o L'authenticité de l'histoire de Susanne a été niée dès les

(1) Voir dans Wallon, *La Sainte Bible*, 1854, t. I, p. 565-567, une bonne explication historique de cette prophétie

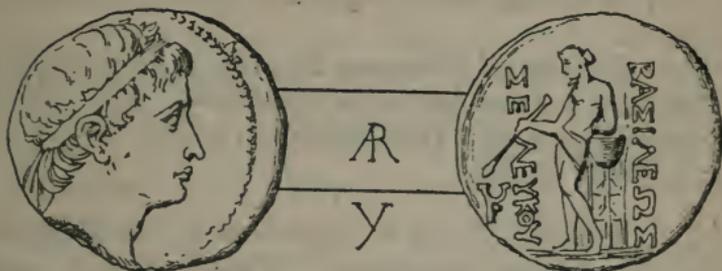
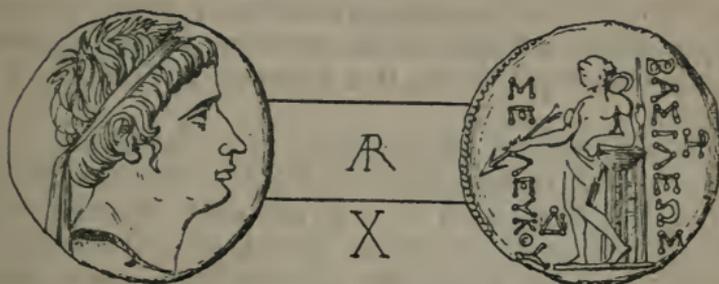
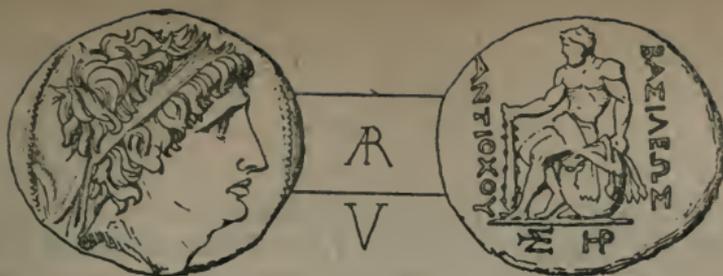
premiers siècles de l'Église. La raison principale sur laquelle on s'appuie est tirée des jeux de mots contenus dans le texte grec. Daniel, s'adressant successivement aux vieillards qui calomnient Susanne, demande au premier, après avoir fait éloigner le second : « Dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino (ὕπὸ σχίνου). Dixit autem Daniel : Recte mentitus es in caput tuum ; ecce enim Angelus Dei, accepta sententia ab eo, scindet (σχίσει) te medium. » Daniel interroge ensuite séparément le second vieillard : « Dic, mihi sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi. Qui ait : Sub prino (ὕπὸ πρίνου). Dixit autem ei Daniel : Recte mentitus es tu in caput tuum ; manet enim Angelus Domini, gladium habens, ut secet (πρίσαι) te medium et interficiat vos (1). » Ces jeux de mots supposent un original grec et non hébreu, assure-t-on ; par conséquent tout le récit a été inventé par un Grec (2).

2° On a fait à cette objection des réponses diverses : 1° Le jeu de mots grecs ne prouve aucunement que l'histoire de Susanne n'a pas été primitivement écrite en hébreu ou en chaldéen, parce qu'on peut faire en ces langues des jeux de mots semblables : ainsi σχίνος, le lentisque, correspond à l'hébreu צרי, *tsori*, et σχίσει, au verbe צרא, *tsará'*, *fidit, fissuras fecit* ; πρίνος, l'yeuse, correspond à תרזה, *thirzah* ; et πρίσαι peut correspondre à la racine תרד, *tharad*, qui, en arabe, a le sens de « mettre en morceaux (3). » — 2° Si l'on n'admet pas cette explication et autres semblables, qui sont sujettes, en effet, à de graves difficultés philologiques, on

(1) Dan., XIII, 54-59.

(2) « Hoc nosse debemus inter cætera, dit S. Jérôme, Porphyrium de Danielis libro nobis objicere, idcirco illum apparere confictum, nec haberi apud Hebræos, sed græci sermonis esse commentum, quia in Susannæ fabula contineatur, dicente Daniele ad presbyteros, ἀπὸ τοῦ σχίνου σχίσει, καὶ ἀπὸ τοῦ πρίνου πρίσαι, quam etymologiam magis græco sermoni convenire quam hebræo. » *Prolog. in Comm. Dan.*, t. xxv, col. 492. Cf. *Comm.*, XIII, 58-59, col. 582, et *In Daniele Præf.*, en tête des éditions de la Vulgate. Voir aussi la même objection dans la lettre de Jules Africain à Origène, t. xi, col. 45.

(3) Haneberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goschler, t. 1, p. 447.



69. V. — ANTIOCHUS II THÉOS, ROI DE SYRIE.
 70. X. — SÉLEUCUS II CALLINICUS, ROI DE SYRIE.
 71. Y. — SÉLEUCUS III CÉRAUNUS, ROI DE SYRIE.
 72. Z. — PHILIPPE V, ROI DE MACÉDOINE.

69. V. — Antiochus II Théos, fils d'Antiochus I^{er}, roi de Syrie, (261-246 ; de l'ère des Séleucides, 51-66). — Tête diadémée d'Antiochus II. — Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Hercule barbu, assis sur un rocher couvert de la peau de lion ; il tient la massue de sa main droite ; la gauche est appuyée sur le rocher. Frappée à Héraclée. (Dan., xi, 6-10. Voir Fig. 62, O, à Ptolémée Philadelphie, p. 612).

70. X. — Séleucus II Callinicus, fils aîné d'Antiochus II et de Laodice, roi de Syrie (246-226 ; de l'ère des Séleucides, 66-86). — Tête diadémée de Séleucus II. — Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Apollon debout, la tête tournée à gauche, tenant de la droite une flèche et appuyé du coude gauche sur un trépied. Frappée à Héraclée. (Dan., xi, 7). Voir Fig. 62, O, Ptolémée Philadelphie, p. 612.

71. Y. — Séleucus III Céraunus, fils aîné de Séleucus II, roi de Syrie (226-222 ; de l'ère des Séleucides, 86-90). — Tête diadémée de Séleucus III. — Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Apollon debout comme Fig. 70, X. (Dan., xi, 10).

72. Z. — Philippe V, fils de Démétrius II, roi de Macédoine (220-178). Tête barbue et diadémée de Philippe V. — Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ. Pallas marchant, à gauche, lançant la foudre de la main droite et se couvrant de son bouclier de la gauche (I Mac., viii, 5).

(Les médailles reproduites par les Fig. 61-72, ont été dessinées par M. l'abbé Douillard sur les originaux du Cabinet de France. Les Figures sont de même grandeur que les originaux.)

peut répondre que beaucoup de mots hébreux se sont perdus, et que de l'ignorance où nous sommes des expressions qui se trouvaient dans le texte original, nous n'avons pas le droit de conclure qu'ils n'y existaient pas. — 3° Une troisième explication, qui nous paraît la plus probable, est celle-ci : Les mots employés par Daniel à Babylone peuvent être conservés encore dans ce qui nous reste de la langue hébraïque, mais il est inutile de les chercher, parce que le traducteur grec, pour garder le jeu de mots de l'original, n'a pas traduit exactement les expressions du texte; il a choisi des termes grecs, formant un jeu de mots dans sa langue. Ce qui frappait dans les réponses de Daniel aux vieillards, ce n'était pas l'arbre même, dont le nom importait assez peu, c'était la manière dont il jouait avec ce nom pour annoncer aux coupables le sort qui leur était réservé. C'est ce qu'a fait une des versions syriaques, qui, pour conserver le jeu de mots, a substitué le pistachier au lentisque et le grenadier à l'yeuse, faisant correspondre au pistachier, *pîsteka*, le verbe *pesaq*, « couper (la tête), » et au grenadier, *rimmonâ*, le mot *remkha*, « lance », « une lance est dans sa main » pour frapper, tuer. Cette explication est confirmée par le fait que le lentisque, nommé par le texte grec, n'existe pas en Babylonie, et que l'yeuse, dans ce pays, n'était pas cultivé dans les jardins — On conçoit donc sans peine qu'on ne puisse plus retrouver les termes employés, par Daniel. On n'a pas le droit, par conséquent, d'après tout ce qui vient d'être dit, de conclure du jeu de mots grecs, que l'histoire de Susanne n'est pas authentique (1).

(1) Pour ce qui regarde l'histoire de Susanne, voir mes *Mélanges bibliques*, 2^e édit., p. 463-488.